Nº 89-654-X2015002 au catalogue
ISBN 978-0-660-02005-1

Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012

Troubles de la mémoire chez les Canadiens âgés de 15 ans et plus, 2012

par Carley Marshall, Christine Bizier, Sabrina Gilbert et Gail Fawcett

Date de diffusion : le 27 juillet 2015

Statistique Canada Statistics Canada

Canada

Comment obtenir d'autres renseignements

Pour toute demande de renseignements au sujet de ce produit ou sur l'ensemble des données et des services de Statistique Canada, visiter notre site Web à www.statcan.gc.ca.

Vous pouvez également communiquer avec nous par :

Courriel à infostats@statcan.gc.ca

Téléphone entre 8 h 30 et 16 h 30 du lundi au vendredi aux numéros sans frais suivants :

- Service de renseignements statistiques 1-800-263-1136
- Service national d'appareils de télécommunications pour les malentendants 1-800-363-7629
- Télécopieur 1-877-287-4369

Programme des services de dépôt

- Service de renseignements 1-800-635-7943
- Télécopieur 1-800-565-7757

Normes de service à la clientèle

Statistique Canada s'engage à fournir à ses clients des services rapides, fiables et courtois. À cet égard, notre organisme s'est doté de normes de service à la clientèle que les employés observent. Pour obtenir une copie de ces normes de service, veuillez communiquer avec Statistique Canada au numéro sans frais 1-800-263-1136. Les normes de service sont aussi publiées sur le site www.statcan.gc.ca sous « À propos de nous » > « Notre organisme » > « Offrir des services aux Canadiens »

Note de reconnaissance

Le succès du système statistique du Canada repose sur un partenariat bien établi entre Statistique Canada et la population du Canada, ses entreprises, ses administrations et les autres établissements. Sans cette collaboration et cette bonne volonté, il serait impossible de produire des statistiques exactes et actuelles.

Signes conventionnels dans les tableaux

Les signes conventionnels suivants sont employés dans les publications de Statistique Canada :

.	indisponible pour toute période de référence
..	indisponible pour une période de référence précise
...	n'ayant pas lieu de figurer
0	zéro absolu ou valeur arrondie à zéro
0^s	valeur arrondie à 0 (zéro) là où il y a une distinction importante entre le zéro absolu et la valeur arrondie
^{p}	provisoire
^{r}	révisé
x	confidentiel en vertu des dispositions de la *Loi sur la statistique*
^{E}	à utiliser avec prudence
F	trop peu fiable pour être publié
*	valeur significativement différente de l'estimation pour la catégorie de référence (p<0,05)

Publication autorisée par le ministre responsable de Statistique Canada

© Ministre de l'Industrie, 2015

Tous droits réservés. L'utilisation de la présente publication est assujettie aux modalités de l'entente de licence ouverte de Statistique Canada.

Une version HTML est aussi disponible.

This publication is also available in English.

Troubles de la mémoire chez les Canadiens âgés de 15 ans et plus, 2012

Les résultats figurant dans le présent feuillet d'information proviennent de l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2012, qui visait les personnes de 15 ans et plus vivant dans des logements privés et présentant des limitations d'activités au moment de l'Enquête nationale auprès des ménages (ENM) de 2011.

Dans le cadre de l'ECI, un répondant est considéré avoir une incapacité non seulement s'il a déclaré une difficulté ou une limitation fonctionnelle attribuable à une condition ou à un problème de santé à long terme, mais aussi s'il a indiqué être limité dans ses activités quotidiennes en raison de sa condition. L'annexe A renferme la définition des troubles de la mémoire selon l'ECI.

Fait à noter, les personnes vivant en établissement, y compris les établissements de soins pour bénéficiaires internes, n'étaient pas visées par l'ECI de 2012. Pour obtenir d'autres renseignements, veuillez consulter la publication *Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012 : Guide des concepts et méthodes*, produit nº 89-654-X2014001 au catalogue.

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2012, 3 775 900 (13,7 %) adultes canadiens âgés de 15 ans et plus ont déclaré un type d'incapacité, et 628 200 (2,3 % des adultes au Canada) ont indiqué avoir des troubles de la mémoire[1].

Tableau 1
Prévalence des incapacités selon le type, personnes âgées de 15 ans et plus, Canada, 2012

Type d'incapacité	Population	Pourcentage
Total des incapacités	**3 775 900**	**13,7**
Liée à la douleur	2 664 200	9,7
Flexibilité	2 078 000	7,6
Mobilité	1 971 800	7,2
Liée à la santé mentale	1 059 600	3,9
Dextérité	953 100	3,5
Ouïe	874 600	3,2
Vision	756 300	2,8
Mémoire	628 200	2,3
Apprentissage	622 300	2,3
Développement	160 500	0,6
Inconnue	79 500	0,3

Note : Certaines personnes peuvent avoir plus d'un type d'incapacité; par conséquent, la somme de tous les types d'incapacités pris individuellement est supérieure au « total des incapacités ».
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012.

Les troubles de la mémoire sous-jacents les plus souvent mentionnés étaient la maladie d'Alzheimer, la démence et l'amnésie. Toutefois, un nombre important de répondants ont fait état d'autres problèmes sous-jacents, dont les suivants : la fibromyalgie, l'accident vasculaire cérébral, le traumatisme cérébral, la sclérose en plaques, les troubles d'apprentissage, les troubles du développement, les problèmes liés à la santé mentale, la maladie de Parkinson, l'épilepsie, l'arthrite, la maladie du cœur et les maux de dos. Certains de ces problèmes s'accompagnent souvent de troubles de la mémoire. Par ailleurs, les médicaments qui sont souvent prescrits pour ces problèmes peuvent également entraîner des troubles de la mémoire (p. ex. certains antidépresseurs, médicaments contre

1. Comme il s'agit d'une enquête-ménage, l'ECI ne recueille pas de données auprès des personnes vivant dans des établissements. Selon l'Enquête sur les problèmes neurologiques dans les établissements au Canada de 2011-2012 menée par Statistique Canada, plus de 170 000 Canadiens ayant un problème neurologique vivaient dans un établissement, et plus de 118 000 d'entre eux étaient classés comme ayant un type de démence.

l'épilepsie, analgésiques narcotiques, médicaments contre la maladie de Parkinson, le cholestérol, l'hypertension et l'incontinence) (National Institute on Aging, 2010)[2].

Comme pour les incapacités en général, la probabilité d'avoir des troubles de la mémoire augmentait de façon marquée selon le groupe d'âge — la prévalence variant de 0,9 % chez les personnes de 15 à 24 ans à 7,6 % chez celles âgées de 75 ans et plus [3]. En fait, la prévalence des troubles de la mémoire chez les répondants de 75 ans et plus (7,6 %) représentait plus du double de celle observée chez les 65 à 74 ans (3,2 %) (graphique 1).

La prévalence des troubles de la mémoire était légèrement plus élevée chez les femmes (1,4 %) que chez les hommes (1,0 %) faisant partie du groupe des 25 à 44 ans ainsi que dans celui des 45 à 64 ans (3,2 % par rapport à 2,3 %). Dans les groupes les plus âgés et les plus jeunes, les différences entre les hommes et les femmes sur le plan de la prévalence n'étaient pas statistiquement significatives.

Graphique 1
Prévalence des troubles de la mémoire et total des incapacités selon le groupe d'âge, personnes âgées de 15 ans et plus, Canada, 2012

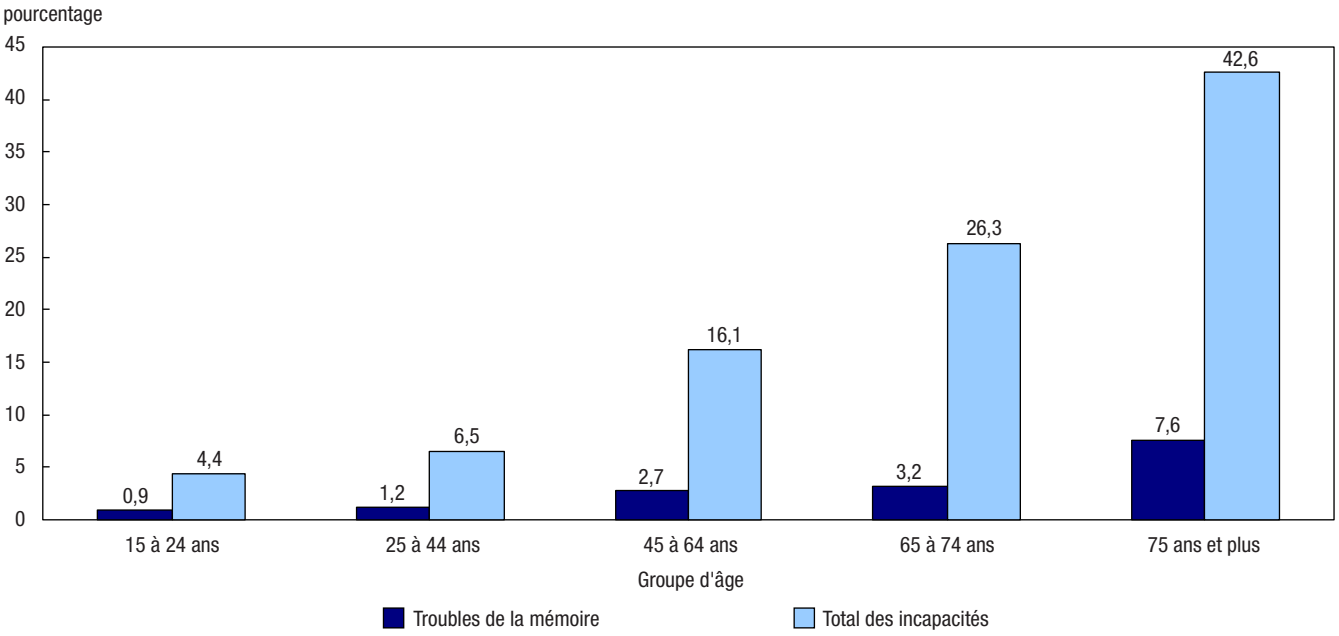

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012.

Incapacités multiples

Presque toutes les personnes ayant déclaré des troubles de la mémoire (98,3 %) ont aussi indiqué avoir au moins un autre type d'incapacité, soit le plus haut taux de cooccurrence observé pour tous les types d'incapacités. Plus de la moitié de ceux ayant des troubles de la mémoire avaient aussi indiqué avoir au moins cinq autres types d'incapacités. Cette observation concorde avec la documentation sur la démence qui présente plusieurs autres problèmes de santé physiques et non physiques chez ceux ayant des troubles graves de la mémoire[4].

Le profil de cooccurrence variait selon le groupe d'âge et la nature du type d'incapacité cooccurrent. Par exemple, les jeunes adultes de 15 à 24 ans ayant des troubles de la mémoire étaient plus susceptibles que les personnes

2. Il convient de noter que les problèmes sous-jacents qui sont cités concernent les types d'incapacités qui limitent le plus les personnes. En ce qui a trait aux problèmes sous-jacents indiqués par les personnes ayant des troubles de la mémoire, les répondants plus jeunes étaient plus susceptibles que ceux plus âgés de déclarer des problèmes comme un traumatisme cérébral; les adultes d'âge moyen étaient plus susceptibles de mentionner la fibromyalgie et l'accident vasculaire cérébral que les adultes plus jeunes; et les adultes plus âgés étaient plus susceptibles que les adultes plus jeunes d'avoir indiqué la maladie d'Alzheimer et la démence. Cela laisse supposer que la nature des troubles de la mémoire peut différer au niveau des spectres de l'âge.
3. La prévalence des troubles de la mémoire chez les personnes de 65 ans et plus s'établissait à 5,0 %. Toutefois, cela masque l'augmentation marquée de la prévalence après l'âge de 75 ans.
4. Voir, par exemple, Dementia Collaborative Research Centres, an Australian Government Initiative (2011); Poblador-Plou et coll. (2014); et Johansen et coll. (2011).

de 25 ans et plus d'avoir aussi un trouble du développement (44,2 %) ou un trouble d'apprentissage (80,3 %). Cela laisse supposer des liens étroits entre les troubles de la mémoire, du développement et d'apprentissage chez les adultes plus jeunes en particulier. Par ailleurs, plus de 70 % des répondants âgés de moins de 65 ans ayant des troubles de la mémoire avaient aussi déclaré une incapacité liée à la santé mentale (graphique 2).

Dans l'ensemble, les taux de cooccurrence les plus élevés chez les personnes ayant des troubles de la mémoire s'accompagnaient souvent d'incapacités physiques — particulièrement chez les adultes de 25 à 64 ans et chez ceux âgés de 65 ans et plus, dont plus de 90 % présentaient aussi une incapacité physique.

Graphique 2
Prévalence des types d'incapacités cooccurrentes chez les adultes ayant des troubles de la mémoire, selon le groupe d'âge, personnes âgées de 15 ans et plus, Canada, 2012

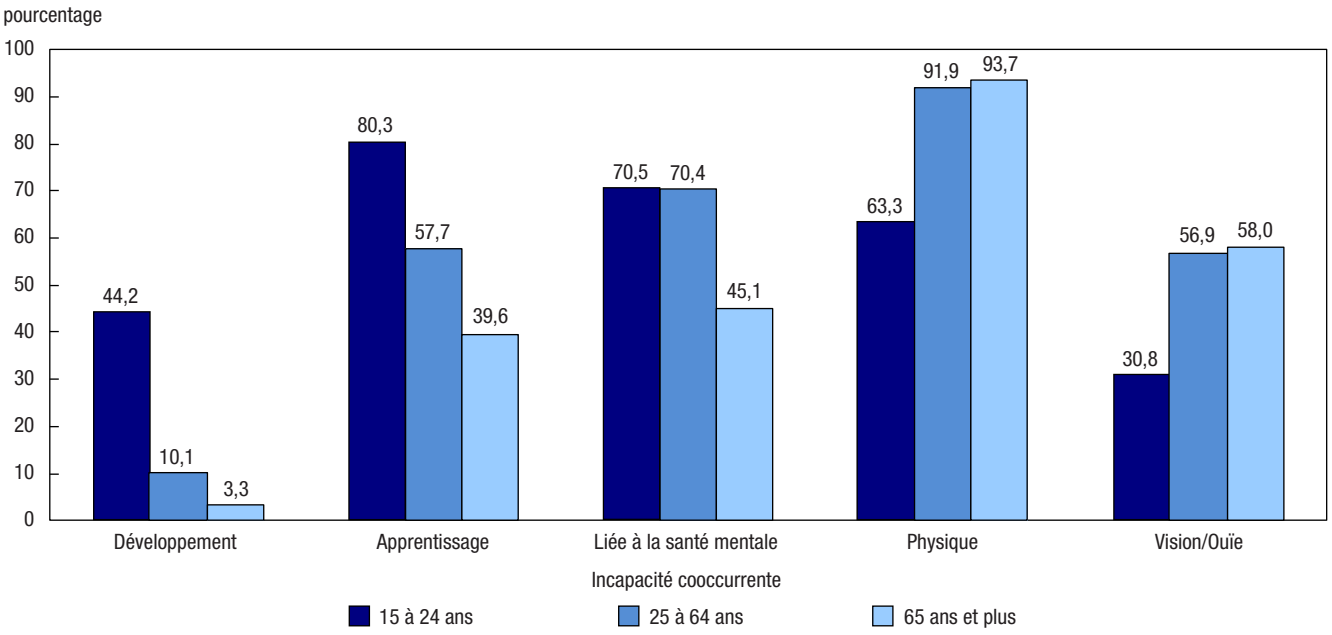

Note : L'incapacité physique comprend la mobilité, la dextérité, la flexibilité et l'incapacité liée à la douleur.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012.

Études

Niveau de scolarité

Les adultes en âge de travailler (ceux de 15 à 64 ans) ayant des troubles de la mémoire affichaient un niveau de scolarité moins élevé que celui des personnes sans incapacité. Parmi les adultes qui n'étaient plus aux études, ceux ayant des troubles de la mémoire (25,9 %) étaient plus susceptibles que les personnes sans incapacité (13,1 %) de ne pas avoir terminé des études secondaires, et ce, peu importe leur âge. De même, les répondants sans incapacité (61,1 %) étaient plus sujets que ceux ayant des troubles de la mémoire (48,1 %) à détenir un titre d'études postsecondaires (graphique 3), ce qui était le cas pour tous les groupes d'âge[5]. Chez les personnes ayant des troubles de la mémoire, on n'observait pas de différences significatives entre les sexes en ce qui a trait aux proportions de répondants n'ayant pas terminé des études secondaires ou ceux détenant un titre d'études postsecondaires.

5. Cela était particulièrement prononcé chez les 15 à 24 ans, les répondants sans incapacité étant plus de trois fois plus susceptibles que ceux ayant des troubles de la mémoire d'avoir obtenu un titre d'études postsecondaires.

Graphique 3
Proportion d'adultes ayant des troubles de la mémoire par rapport à ceux sans incapacité, selon le niveau de scolarité le plus élevé, personnes âgées de 15 à 64 ans, Canada, 2012

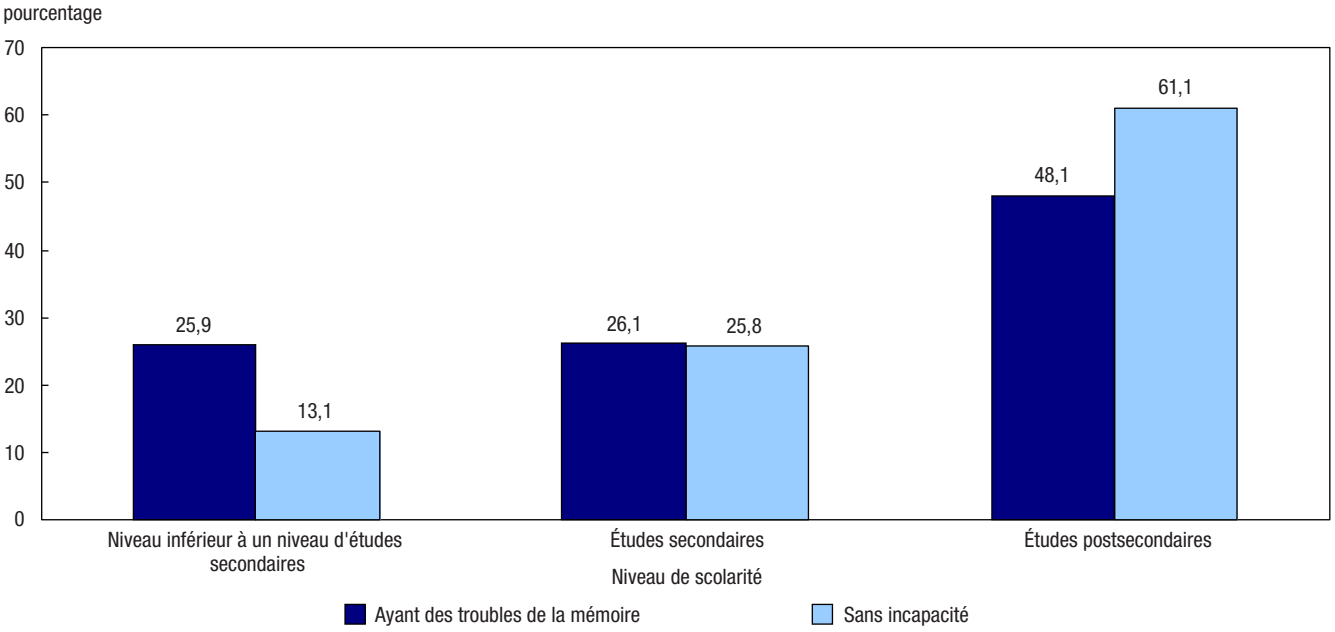

Notes : N'inclut pas les personnes qui étaient encore aux études. Les études postsecondaires comprennent les certificats d'écoles de métiers, les diplômes d'études collégiales, les certificats universitaires inférieurs au baccalauréat et les grades universitaires.
Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012.

Expériences scolaires

Les adultes ayant une incapacité qui étaient aux études ou qui l'avaient été récemment ont répondu à une série de questions concernant leurs expériences scolaires et la façon dont leur incapacité pouvait avoir eu une incidence sur ces expériences[6]. Près des deux tiers des adultes ayant des troubles de la mémoire ont déclaré que leur incapacité avait influencé leur choix de cours ou de carrière et avaient fait en sorte qu'ils s'étaient inscrits à moins de cours.

Emploi

Situation d'activité

La majorité (62,1 %) des adultes de 15 à 64 ans ayant déclaré des troubles de la mémoire étaient inactifs, et une autre proportion de 7,2 % était sans emploi. Le taux d'emploi des adultes en âge de travailler qui avaient des troubles de la mémoire s'établissait à 30,7 %, ce qui était moins de la moitié de celui enregistré chez les répondants sans incapacité (73,6 %). Il n'y avait pas de différences statistiquement significatives entre le taux d'emploi des hommes et celui des femmes ayant des troubles de la mémoire, et ce, peu importe le groupe d'âge.

La différence était particulièrement prononcée chez les adultes en âge de travailler faisant partie du groupe des 55 à 64 ans. Les adultes sans incapacité appartenant à ce groupe d'âge étaient quatre fois plus susceptibles d'occuper un emploi que ceux ayant des troubles de la mémoire (graphique 4).

6. Veuillez noter que ces répondants peuvent présenter des incapacités multiples et que, par conséquent, leurs expériences scolaires peuvent être attribuables à différentes combinaisons de ces incapacités.

Graphique 4
Taux d'emploi des adultes ayant des troubles de la mémoire et de ceux sans incapacité, selon le groupe d'âge, personnes âgées de 15 à 64 ans, Canada, 2012

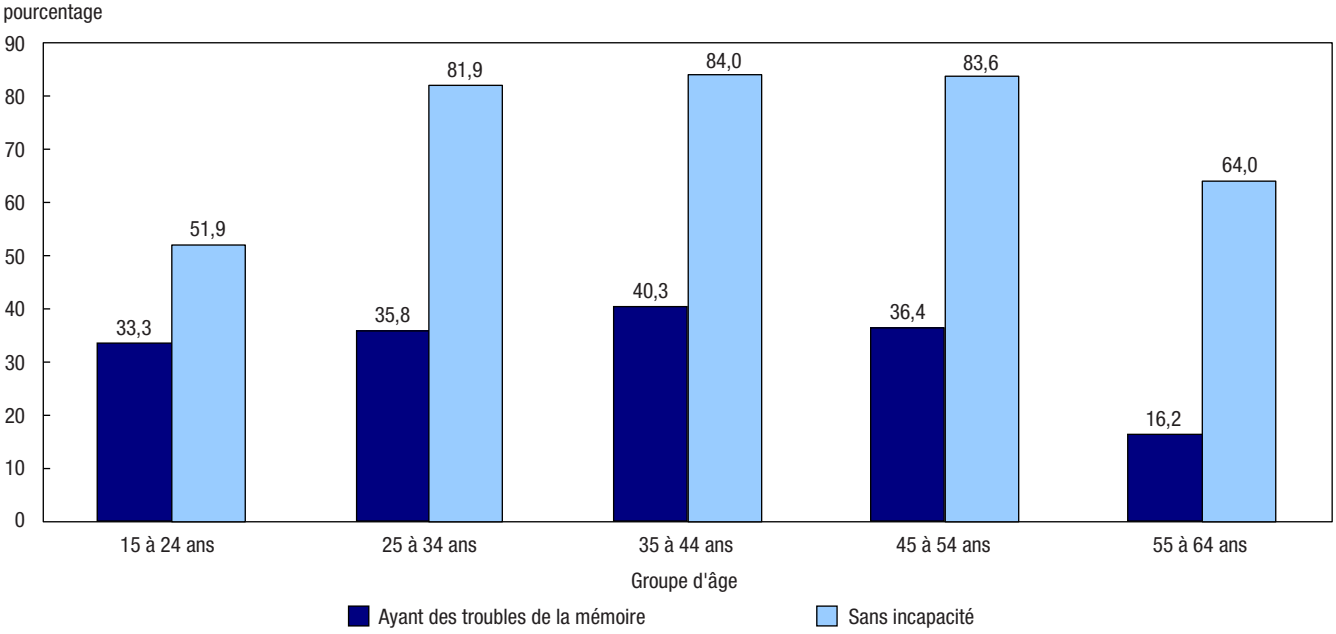

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012.

Incapacité en milieu de travail

Plus du tiers (36,7 %) des adultes ayant des troubles de la mémoire qui occupaient un emploi ont indiqué que leur employeur ignorait qu'ils avaient une telle incapacité. Parmi les répondants qui occupaient un emploi au moment de l'enquête ou qui en avaient occupé un au cours des cinq années précédentes, 71,4 % ont déclaré qu'ils se sentaient désavantagés sur le plan du travail, et 70,8 % croyaient que leur employeur les considérait comme étant désavantagés sur le plan du travail. De façon plus particulière, 21,2 % estimaient qu'on leur avait refusé un emploi, 19,7 % jugeaient qu'on leur avait refusé une promotion, et 16,3 % ont affirmé qu'on leur avait refusé une entrevue d'emploi en raison de leur incapacité. Il convient de souligner que ces chiffres sont fondés sur les répercussions de l'ensemble des types d'incapacités que pouvaient présenter les personnes ayant des troubles de la mémoire.

Modifications nécessaires au travail

Parmi les adultes ayant des troubles de la mémoire qui occupaient un emploi au moment de l'enquête ou qui en avaient occupé un au cours des cinq années précédentes, 59,5 % ont déclaré qu'il leur fallait au moins une mesure d'adaptation en milieu de travail, comme des heures de travail modifiées (40,5 %) ou une redéfinition des tâches (24,9 %). Parmi ceux ayant besoin de mesures d'adaptation, 45,1 % ont mentionné que tous leurs besoins avaient été satisfaits, alors que 26,2 % ont indiqué que certains besoins n'avaient pas été satisfaits. La proportion restante de 28,6 % a déclaré qu'aucun de leurs besoins n'avait été comblé. Étant donné le taux élevé de cooccurrence avec d'autres types d'incapacités, il est possible que certaines mesures d'adaptation soient attribuables à des incapacités autres que les troubles de la mémoire.

Nombre d'heures travaillées

Les adultes en âge de travailler (ceux de 15 à 64 ans) ayant des troubles de la mémoire et qui occupaient un emploi travaillaient en moyenne 31 heures par semaine[7], c'est-à-dire moins que le nombre moyen d'heures travaillées par semaine observé chez les répondants sans incapacité (37 heures).

Répondants inactifs

Parmi ceux ayant une incapacité liée à des troubles de la mémoire âgés de 15 à 64 ans qui n'étaient pas actifs, 79,7 % ont déclaré que leur condition les empêchait de travailler. Parmi ces répondants, 19,1 % d'entre eux ont indiqué qu'un type ou un autre de mesure d'adaptation mesure d'adaptation leur permettrait de travailler, de même que 26,1 % ont indiqué qu'ils chercheraient du travail au cours des 12 prochains mois[8]. Les répondants qui avaient l'intention de chercher un emploi devaient préciser pourquoi ils souhaitaient retourner au travail :

- 36,7 % espéraient voir leur situation s'améliorer;
- 18,5 % espéraient obtenir des changements ou des améliorations dans leur milieu de travail;
- 14,8 % prévoyaient suivre de la formation.

Bon nombre de répondants inactifs ont rencontré des obstacles qui les ont incités à ne pas chercher d'emploi. Parmi les obstacles à la recherche d'emploi les plus souvent mentionnés par les répondants ayant des troubles de la mémoire, notons le fait qu'il y avait peu d'emplois disponibles localement (31,1 %), une formation ou une expérience insuffisante (28,4 %), les échecs des tentatives précédentes pour trouver un emploi (24,6 %) et la crainte de perdre l'aide financière additionnelle (23,2 %).

Mesures de soutien

Dans l'ensemble, 9 adultes sur 10 ayant des troubles de la mémoire ont indiqué qu'ils avaient besoin d'aide pour effectuer certaines de leurs activités quotidiennes, et près des trois quarts d'entre eux ont déclaré avoir des besoins non satisfaits pour au moins l'une de ces mesures de soutien. Près de la totalité (97,7 %) de ceux âgés de 75 ans et plus avaient besoin d'aide pour effectuer au moins une activité quotidienne. La prévalence chez les personnes qui avaient besoin d'aide pour effectuer leurs activités quotidiennes ne différait pas de façon significative parmi les autres groupes d'âge.

Bien que 83,6 % des adultes ayant des troubles de la mémoire ont déclaré recevoir de l'aide pour au moins une activité quotidienne, on constate des besoins non satisfaits liés à divers types d'aide, comme le démontre le graphique 5. Par exemple, 46,1 % des adultes ayant des troubles de la mémoire ont mentionné que leur besoin d'aide pour accomplir les gros travaux ménagers n'était pas comblé; 9,3 % ont déclaré que leur besoin d'aide pour se déplacer à l'intérieur du domicile était non satisfait.

7. Il s'agit ici du nombre réel d'heures travaillées contre rémunération au cours de la semaine précédant la semaine de référence de l'Enquête nationale auprès des ménages.
8. Fait important à noter, certains répondants ont indiqué qu'une mesure d'adaptation leur permettrait de travailler **et** qu'ils chercheraient du travail au cours des 12 prochains mois.

Graphique 5
Besoins d'aide satisfaits et non satisfaits pour les activités quotidiennes chez les adultes ayant des troubles de la mémoire, personnes âgées de 15 ans et plus, Canada, 2012

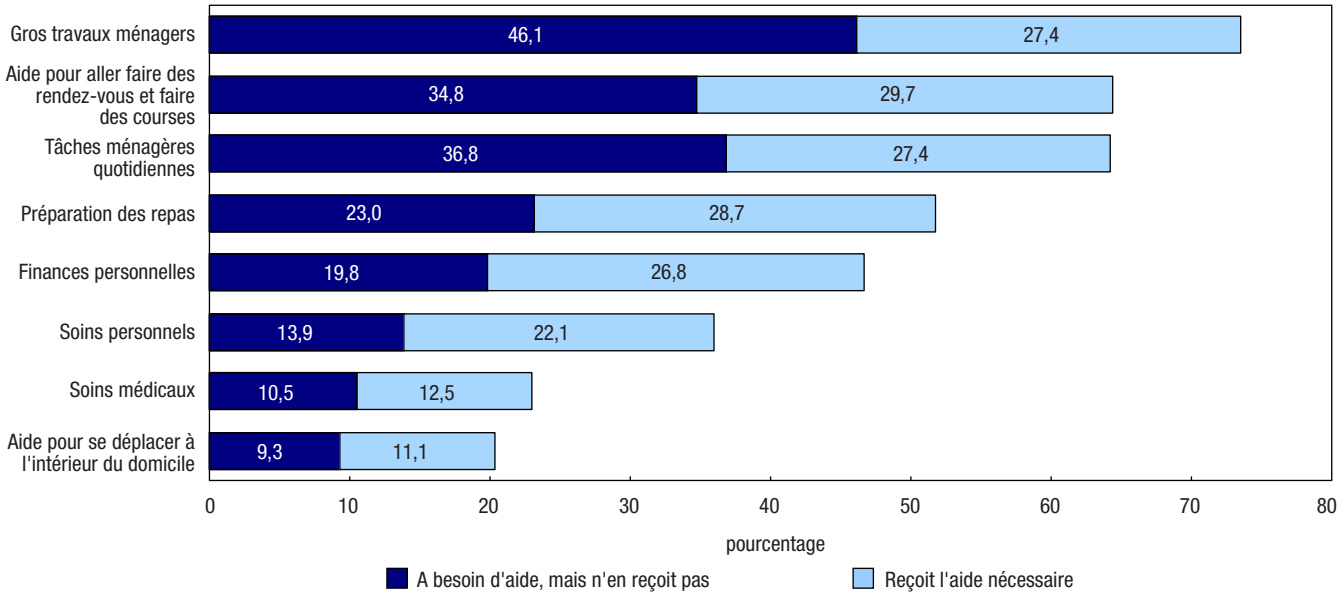

Source : Statistique Canada, Enquête canadienne sur l'incapacité, 2012.

Les membres de la famille, en particulier ceux appartenant au même ménage, étaient les plus susceptibles de fournir de l'aide pour les activités quotidiennes. Par exemple, parmi les répondants qui recevaient de l'aide pour ces activités, 72,5 % de ceux ayant des troubles de la mémoire obtenaient de l'aide de membres de la famille vivant avec eux, et 43,1 % recevaient de l'aide de membres de la famille ne vivant pas avec eux. Par ailleurs, parmi les personnes ayant des troubles de la mémoire qui obtenaient de l'aide, 26,2 % recevaient cette aide de la part d'un ami ou d'un voisin, 18,7 %, d'un organisme, à titre gracieux, et 19,5 % ont mentionné recevoir l'aide d'un organisme ou de personnes rémunérées. Parmi les répondants ayant des troubles de la mémoire, les aînés étaient plus susceptibles que les personnes en âge de travailler d'avoir reçu de l'aide à titre gracieux de la part d'un organisme (23,7 % par rapport à 15,8 %) et d'avoir obtenu de l'aide d'un organisme ou de personnes rémunérées (26,3 % par rapport à 15,5 %).

Revenu

Revenu personnel des adultes en âge de travailler

Le revenu personnel médian (avant impôts) des adultes en âge de travailler (ceux de 15 à 64 ans) ayant déclaré des troubles de la mémoire s'établissait à 14 500 $ — c'est-à-dire moins de la moitié du revenu des répondants sans incapacité (31 200 $)[9]. Les répondants qui avaient des troubles de la mémoire étaient aussi plus susceptibles que ceux sans incapacité de compter sur les transferts gouvernementaux[10] comme principale source de revenu; par exemple, 63,0 % des adultes en âge de travailler ayant des troubles de la mémoire comptaient sur les transferts gouvernementaux comme principale source de revenu[11], par rapport à 18,7 % de ceux sans incapacité. Chez les adultes qui touchaient un revenu d'emploi, ceux ayant des troubles de la mémoire avaient un revenu d'emploi médian inférieur[12] à celui des répondants sans incapacité (15 900 $ par rapport à 34 100 $ respectivement).

Conclusion

Selon l'ECI de 2012, la prévalence des troubles de la mémoire augmentait en fonction de l'âge, surtout après 75 ans. Presque tous les adultes ayant des troubles de la mémoire avaient un autre type d'incapacité; en fait, plus de la moitié d'entre eux déclarait au moins cinq autres types d'incapacités. Compte tenu de l'interaction complexe des incapacités chez ces personnes, il n'est pas surprenant de constater que leur niveau de scolarité, leur taux d'emploi et leur revenu étaient plus faibles que ceux des adultes sans incapacité. Au total, 9 adultes sur 10 ayant des troubles de la mémoire avaient besoin d'aide pour effectuer leurs activités quotidiennes, et près des trois quarts déclaraient au moins un type de besoin non satisfait. Bien que l'aide reçue par ces personnes était fournie majoritairement par les membres de la famille, en particulier ceux appartenant au même ménage, celle offerte pour les activités quotidiennes provenait souvent de plusieurs sources, une personne sur cinq déboursant pour au moins une partie de l'aide reçue.

9. Ce calcul prend en compte les répondants dont le revenu personnel avant impôts est nul ou négatif. Par ailleurs, il n'y avait pas de différences statistiquement significatives entre les sexes dans le revenu personnel médian pour celles ayant des troubles de la mémoire.
10. Les transferts gouvernementaux comprennent les différents types de paiements de transfert gouvernementaux versés par l'administration fédérale, les provinces, les territoires ou les municipalités, notamment : la Sécurité de la vieillesse; le Supplément de revenu garanti; le Régime de pensions du Canada ou le Régime de rentes du Québec; l'assurance-emploi; l'assistance sociale; la prestation fiscale pour enfants; et tout autre revenu provenant de sources publiques.
11. On n'observait pas de différences statistiquement significatives entre les sexes chez ceux ayant déclaré des troubles de la mémoire pour ce qui est de la dépendance à l'égard des transferts gouvernementaux.
12. Cela inclut les salaires, les traitements et les revenus provenant d'un emploi autonome. Encore une fois, les différences entre les sexes chez ceux ayant des troubles de la mémoire en ce qui a trait au revenu d'emploi médian n'étaient pas statistiquement significatives.

Annexe A

Identification des adultes ayant des troubles de la mémoire

L'Enquête canadienne sur l'incapacité (ECI) de 2012 décrivait les adultes ayant des troubles de la mémoire comme étant les personnes dont les activités quotidiennes étaient limitées en raison de difficultés causées par des troubles de la mémoire. L'ECI a utilisé le nouvel ensemble de questions d'identification des incapacités (QII) élaboré pour cerner les incapacités. L'étape initiale de l'identification d'un trouble de la mémoire consistait à établir l'existence de troubles de la mémoire. Deux questions ont permis de le faire :

DSQ_35 Avez-vous des troubles de mémoire continus ou des périodes de confusion? Veuillez exclure les oublis occasionnels, comme par exemple ne plus se souvenir où l'on a mis ses clés.

Aux personnes qui répondaient par l'affirmative et qui avaient indiqué avoir de tels troubles de la mémoire, on posait une autre question pour déterminer si le problème limitait leurs activités quotidiennes :

DSQ_36 À quelle fréquence vos activités sont-elles limitées par ce problème?

- Jamais
- Rarement
- Parfois
- Souvent
- Toujours

Les personnes ayant déclaré être limitées au moins rarement répondaient à une autre question de suivi pour déterminer le degré de difficulté ressenti :

DSQ_37 Combien de difficulté avez-vous avec vos activités à cause de ce problème?

- Aucune difficulté
- Un peu (de difficulté)
- Beaucoup (de difficulté)
- Vous ne pouvez pas faire la plupart de vos activités

Les répondants ayant déclaré être limités au moins parfois, peu importe le degré de difficulté étaient considérés comme ayant des troubles de la mémoire. S'ils déclaraient être limités rarement, ils étaient considérés comme ayant des troubles de la mémoire s'ils avaient également indiqué éprouver beaucoup de difficulté ou s'ils avaient déclaré être incapables de faire la plupart de leurs activités.

On estime que 903 700 adultes canadiens ont déclaré avoir des troubles de la mémoire. De ce nombre, 628 200 (2,3 % de la population adulte) ont été identifiés comme ayant des troubles de la mémoire à partir de la méthodologie décrite précédemment.

Références

BMC Psychiatry. 2014. *Comorbidity of dementia: a cross-sectional study of primary care older patients*. Disponible au lien suivant : http://www.biomedcentral.com/1471-244X/14/84 ou http://www.ncbi.nlm.nih.gov/pmc/articles/PMC3994526/. (consulté le 20 novembre 2014).

Dementia Collaborative Research Centres, an Australian Government Initiative. *New research examines comorbidities of dementia*. Disponible au lien suivant : http://www.dementiaresearch.org.au/newsletters/september-2011/42-comorbid. (consulté le 20 novembre 2014).

Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Programme du travail. 2006. « Rapport statistique sur l'équité en matière d'emploi de 2006 ». Disponible au lien suivant : http://www.travail.gc.ca/fra/normes_equite/eq/pubs_eq/rseme/2006/rapport/page00.shtml (consulté le 6 août 2014).

Johansen, Helen, Claudia Sanmartin et l'équipe de recherche de l'initiative sur les données longitudinales administratives et sur la santé. 2011. *La comorbidité mentale et la mesure dans laquelle elle entraîne une augmentation du recours aux services dispensés dans les hôpitaux de soins de courte durée*. Série de document de travail de la recherche sur la santé, nº 006. Produit nº 82-622-X au catalogue de Statistique Canada. Ottawa : Statistique Canada.

National Institute on Aging. Understanding Memory Loss (Publication No.10-5442). Bethesda, MD: U.S. Department of Health and Human Services, 2010.

Statistique Canada. Dictionnaire de l'Enquête nationale auprès des ménages, 2011. Disponible au lien suivant : http://www12.statcan.gc.ca/nhs-enm/2011/ref/dict/fam019-fra.cfm (consulté le 30 juillet 2014).